

Paris, vendredi 3 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Interpellation du Président de la République après le vote à la Commission des Affaires sociales du Sénat sur la bioéthique

La Commission des affaires sociales du Sénat, chargée d'examiner le projet de loi de bioéthique en 2^{ème} lecture mercredi 1^{er} juin, a entériné les mauvais choix de l'Assemblée nationale concernant le dépistage, et encore dégradé le texte s'agissant de la recherche sur l'embryon :

- 1) **Concernant le dépistage prénatal**, les sénateurs de la Commission ont évacué tout débat sur l'eugénisme qui frappe les enfants atteints de la trisomie 21 (article 9, alinéa 4) tenant pour lettre morte l'indignation et les mises en garde de nombreuses autorités morales, professionnelles et associatives depuis des mois.

Que les médecins soit tenus « d'informer » toutes les femmes enceintes, ou qu'ils soient tenus de leur « proposer » le dépistage prénatal, aboutit au même résultat : la chasse à des êtres humains inutiles. La loi renforcera l'eugénisme par une mesure coercitive qui contraint les médecins et les sages femmes à systématiser le dépistage.

Le fait que les sages-femmes ait été ajoutées dans le texte de loi au nombre des prescripteurs ayant le devoir d'informer sur ces tests confirme qu'aucun enfant atteint de la trisomie 21 ne doit passer entre les mailles du filet.

Bientôt, on aura fait disparaître, avec la complicité du législateur, toute la population de trisomiques qui est déjà éliminée à 96 %. Que cherche-t-on de plus ? Gagner encore 4 % ? Paradoxalement, le jour du vote en séance au Sénat, le 8 juin, est aussi celui de la Conférence nationale du handicap !

Visiblement, ni les parlementaires, ni le gouvernement, ne veulent affronter cette problématique d'un eugénisme d'Etat absolument contraire à l'article 16-4 du code civil. Or si l'article 9 du projet de loi est voté dans les mêmes termes à l'Assemblée et au Sénat, la discussion sur ce sujet crucial est enterrée.

C'est pourquoi la *Fondation Jérôme Lejeune* interpelle le Président de la République, en tant que gardien de la Constitution, et lui demande solennellement de faire cesser l'organisation et le financement publics de l'éradication quasi complète d'un groupe humain trié sur la base de critères physiques.

- 2) **Concernant la recherche sur l'embryon**, la Commission des Affaires sociales du Sénat a confirmé qu'elle était favorable à un régime d'autorisation de la recherche sur l'embryon, faisant fi de la position argumentée du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

D'une part les sénateurs, y compris certains de la majorité, n'ont que faire de l'éthique et ne voient pas de difficulté à permettre aux laboratoires de disposer, à bon prix, de cellules d'embryons humains en guise de matériau de laboratoire.

D'autre part, plus la sous-performance de la recherche sur l'embryon est avérée, plus on donnera de droits à ses auteurs, plus on imposera aux contribuables de la financer, plus on fera attendre les patients et plus on demandera au législateur de s'effacer devant les exigences de la techno-science et du marché.

La *Fondation Jérôme Lejeune* compte sur la conscience et le courage de quelques sénateurs pour manifester, par leur vote du 8 juin prochain, leur désaccord sur un projet de loi aussi méprisant de l'être humain.

La *Fondation Jérôme Lejeune* soutient la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conflits d'intérêts potentiels en matière de biotechnologie notamment en ce qui concerne la médecine prénatale et la recherche sur l'embryon humain.

Elle ne manquera pas, au cours des douze mois qui nous séparent des élections de 2012, de rappeler non seulement qu'une partie importante de l'électorat a été trahie sur des questions non négociables mais que c'est l'ensemble des citoyens qui sont finalement les victimes de ces atteintes à l'humanité.

A propos de la *Fondation Jérôme Lejeune*

Fondation de recherche scientifique, reconnue d'utilité publique

1er financeur en France de la recherche sur la trisomie 21 et autres déficiences intellectuelles d'origine génétique.

1er centre de consultation médicale spécialisée en France pour les déficiences intellectuelles d'origine génétique (plus de 5 000 patients)

La *Fondation Jérôme Lejeune* vient de mobiliser en quelques jours 32 000 personnes contre l'eugénisme (www.signezcontreleugenisme.org).

Contact presse : Elisabeth de Sansal 01 44 49 73 46 edesansal@fondationlejeune.org